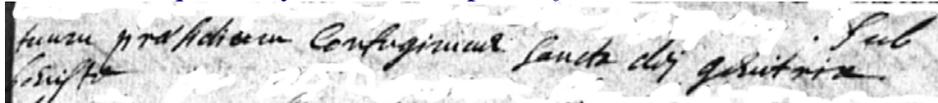


1681 Bénédiction des cloches de Recey-sur-Ource et de Bure

Trancrption Yves Degoix du 21/02/2015

5Mi 28R1 vue 220

Le premier jour de juillet (1681) a esté beniste la petite cloche sur laquelle il y a cette inscription : *fub*



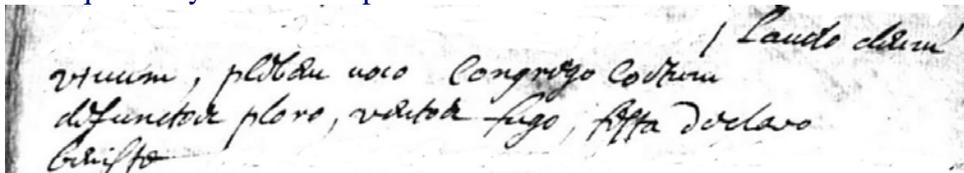
benisto par Mre Antoine BLANCHOT prestre curé de Recey, Maistre et Arts de l'Université de Paris / Mon parain Mre Jacque LAURENSOT aumosnier du Roy et fondateur du college de Recey avec fut noble Joachim LAURENSOT son frère, sieur de la Noue, de son vivant chef de fruiterie du Roy Louys quatorze et son fauconnier, tous deux natif de Recey / Et ma maraine Madame Claudine TRANCHANT femme de Mre Jean CHARIERE marchand à Recey / Elle est xxxxx pesante de neuf cens cinquante livres.

Les deux cloches qui estoient auparavant ne pesoient que quatorze cens.

La terre dont on s'est servis pour fabriquer cette cloche et celle dont je parleray d'autre part, a esté prise en Montoy

5Mi 28R1 vue 221

Le second jour de juillet (1681) a esté beniste la grosse cloche qui pese quatorze cens vingt cinq livres, sur laquelle il y a cette incription :



benisto par Mre Antoine BLANCHOT prestre curé de Recey, Mtre et Arts de l'Université de Paris / Mon parain sont venerable pere Dom Alexis HUGON, humble prieur, ordre et chartreux de Lugny, et les religieux du dict couvent, Seigneurs de Recey, avec les armories de leur fondateur / Et ma maraine, haute et puissante dame Dame

Anne Claude de BELLAJON dame d'Eschalot,
Cruger et Buis, relicte de Messire Daniel
de CHASTENET, de son vivant Comte de
Rochefort, Baron de Lanty, Seigneur des dicts lieux
Essairois, Baulieu, Maisey, lieutenant des
gendarmes de Monsieur le Duc de Vandosme /
Faicte par Jean Lyre Jean 1681

5Mi 28R1 vue 222

Le douziesme de juillet a esté beniste en l'église
de Recey la cloche de la chappelle de **Bure**
dont j'ai esté nommé chappelain par le parain
qui s'appelle Mre Claude SIRDEY bourgeois et
la maraine noble Damoiselle Anne de
CHAMPEAU sa femme demeurant au dict Bure / Elle
a este beniste a l'honneur de St Julien.